

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un espace apaisé dans le centre d'Anderlecht

Le Conseil communal d'Anderlecht a approuvé jeudi soir la mise en œuvre d'une phase test d'un espace apaisé devant la station de métro Saint-Guidon (avenue Paul Janson) et sur la place de la Vaillance. Cette phase test sera lancée début août et durera de 3 à 6 mois.

Cette phase test fait suite à une étude de mobilité de la STIB dans le cadre du projet Avanti (étude des mesures afin d'améliorer la vitesse commerciale des véhicules de la STIB). Pour une période de trois à six mois, la circulation dans le centre historique sera fondamentalement modifiée. Si le test est concluant, il sera envisagé de fermer définitivement la rue de la place de la Vaillance, entre les rues Wayez et Saint-Guidon, en prévision de sa piétonnisation.

Cet espace apaisé permettra de mieux mettre en lumière les atouts du centre historique d'Anderlecht tant au niveau commercial que touristique. « *Le cours Saint-Guidon et ses abords ont les caractéristiques idéales pour qu'un piétonnier fonctionne. Je suis donc convaincu qu'un piétonnier est une solution qui dynamisera ce quartier et lui donnera une aura au-delà de la commune* », souligne l'Echevin des Travaux publics Mustapha Akouz. La volonté est de donner priorité dans ce quartier aux « usagers faibles », piétons, cyclistes et utilisateurs des transports en commun.

Rappelons que ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de redynamisation du centre

d'Anderlecht avec une amélioration de la mobilité et une redynamisation des attraits commerciaux et touristiques du quartier.

Outre un projet de parking souterrain de 239 places sous la place de la Vaillance, qui permettra de libérer la place du stationnement des voitures, un processus participatif est mené ces derniers mois afin de proposer des solutions pour repenser l'aménagement de la place de la Vaillance et de l'ensemble du centre historique (parvis de la collégiale, rue du Chapelain, rue du Chapitre, Cours Saint-Guidon, rue Saint-Guidon).

Mise en œuvre de la phase test de l'espace apaisé



*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*